

Collectif des  
Riverain.es et  
Usager.es du  
Parc Marcel-Cachin

Saint-Denis, le 23 avril 2026

M. Bally BAGAYOKO  
Maire Saint-Denis  
Hôtel de ville  
2, place Victor-Hugo  
93 200 SAINT-DENIS

Monsieur le Maire,

Tout d'abord, nous tenons à vous féliciter pour votre élection, nette et massive, aux responsabilités de la ville. Nous tenons à vous dire également à quel point les campagnes médiatiques racistes à votre égard et à l'encontre de votre équipe, qui ont suivi l'élection nous ont choqués et indignés, conduisant notre collectif à appeler à participer au rassemblement du 4 avril dernier.

Comme vous le savez, notre collectif s'est constitué autour du constat d'un déni de démocratie : malgré les « consultations » affichées, la transformation – dont nous ne nions pas la nécessité – du parc Marcel-Cachin a été conçue et mise en œuvre sur la base d'une ligne structurante posée comme intouchable et donc jamais mise en débat : une clôture enfermant la plus grande partie du parc, modifiant considérablement sa nature et le fonctionnement du quartier.

Cette véritable coupure dans la ville a fait l'objet de pétitions, initiées par une jeune habitante et portées par notre collectif, regroupant plus de 1600 habitants et usagers. Se sont greffées à notre rejet de la clôture des questions liées aux équipements du parc lui-même et de ses accès, aux travaux et à leur impact sur les habitants et les commerces, et à la façon dont a été conçue et engagée la réduction de l'ex-RN dont les chantiers sont conjoints à ceux du parc Marcel-Cachin.

M. Hanotin et son équipe ont régulièrement répondu soit par la négative, soit de façon dilatoire à nos demandes (sauf à la marge) durant toute l'année 2025. Cerise sur le gâteau, ils nous ont imposé par surprise un changement de nom du parc au moment de l'ouverture inaugurale de celui-ci, mi-février, un mois avant les élections.

Pour toutes ces raisons, c'est avec optimisme que nous regardons l'avenir et que nous avons le plaisir vous demander de bien vouloir nous recevoir.

Notre demande première concerne les travaux : nous souhaitons la suspension des interventions qui obèreraient l'avenir, notamment concernant les grilles de la clôture.

Dans l'immédiat, l'ouverture permanente des portes du parc pourrait constituer une expérimentation utile.

Par ailleurs, nous souhaiterions vous faire part de nos préoccupations concernant :

- le devenir, à terme, de la clôture ;
- les aménagements du parc (accès, mobilier, circulations piétonnes, équipement boulistes, toilettes publiques, espace barbecue...) ;
- le fonctionnement du parc (circulation des vélos, ballons interdits ?...)
- les travaux sur l'ex-RN1 (plan global de circulation, circulation des bus, fonctionnement du futur axe rue de Compiègne-rue Politzer, comblement du passage souterrain face au groupe scolaire Diez, ...)
- le calendrier des travaux ;
- la sécurisation des circulations piétonnes notamment au carrefour Lamaze et la fluidification des traversées des véhicules sanitaires d'urgence à ce niveau (accès et sortie du centre hospitalier Delafontaine) ;
- L'indemnisation des commerçants pour le manque à gagner d'un an de travaux ;
- Le nom du parc et des espaces périphériques.

Nous sommes conscients des difficultés que rencontrent nos demandes. La cohérence des projets dont la mise en œuvre est largement engagée aujourd'hui rend leur réversibilité malaisée et onéreuse. Néanmoins nous pensons nécessaire de trouver des solutions qui redonnent au parc son caractère ouvert à tous les publics et améliorent la vie du quartier.

Avec nos remerciements anticipés quant à l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos meilleures salutations.

Le collectif  
des riverain.es et usager.es  
du parc Marcel-Cachin,

Copie à Mme Nora Bensalah, adjointe au maire en charge du cadre de vie, de la voirie, de la réduction des déchets et de l'aménagement des espaces publics.